

5.1 Services de santé fédéraux

Aux termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, l'administration des services de santé relève directement des provinces, mais les municipalités exercent parfois une influence considérable dans les domaines où les provinces leur délèguent certains pouvoirs. Bien que les genres de services de santé soient analogues dans toutes les provinces, leur organisation, leur mode de financement et leur administration varient d'une province à l'autre.

Au niveau national, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social est le principal organisme fédéral qui s'occupe de la promotion, de la préservation et du rétablissement de la santé des Canadiens ainsi que de la sécurité sociale et du bien-être social, de concert avec d'autres organismes fédéraux et avec les services provinciaux et locaux. Il existe au sein du ministère cinq directions générales de la santé qui relèvent du sous-ministre de la Santé nationale: Protection de la santé, Services médicaux, Programmes de santé, Planification à long terme (santé) et Santé et sport amateur. Il y a également le Conseil de recherches médicales, qui est comptable au Parlement par l'entremise du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

La Direction générale de la protection de la santé offre des services visant à protéger le public canadien contre tout ce qui peut nuire à sa santé. Elle se compose de huit directions: Aliments, Drogues, Hygiène du milieu, Usage non médical des drogues, Laboratoire de lutte contre la maladie, Opérations régionales, Planification et évaluation, et Administration.

La Direction générale des programmes de santé administre les aspects fédéraux des deux grands programmes de santé du Canada, soit l'assurance-hospitalisation et l'assurance-maladie; elle soutient les systèmes de distribution de soins médicaux et le développement des ressources; elle veille à promouvoir la santé; et elle soutient et exécute des programmes de recherche. Cette direction se compose des secteurs suivants: Développement et évaluation des programmes, Assurance-maladie, Programmes de recherche, Main-d'œuvre sanitaire, Plans et devis des établissements sanitaires, Systèmes sanitaires, Normes sanitaires et consultation, Santé communautaire, et Services d'économie et de gestion sanitaires.

La Direction générale des services médicaux s'occupe directement des services de soins de santé et d'hygiène publique à l'intention des Indiens et des Inuits et de tous les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que du service de la quarantaine et des soins aux immigrants, de la santé des fonctionnaires fédéraux, du service national de prothèse et de la médecine de l'aviation civile.

La Direction générale de la santé et du sport amateur a pour fonctions d'encourager, de promouvoir et de développer la santé et le sport amateur en mettant en valeur le talent des athlètes canadiens au niveau de la compétition et en encourageant la participation à des activités orientées vers le conditionnement physique et les loisirs.

La Direction générale de la planification à long terme (santé) est chargée d'évaluer l'orientation des services de santé et l'organisation des ressources.

D'autres organismes fédéraux remplissent des fonctions spécialisées; par exemple, Statistique Canada recueille la statistique de l'état civil et d'autres statistiques de la santé, le ministère des Affaires des anciens combattants administre des hôpitaux et des services de santé destinés aux anciens combattants, et le ministère de l'Agriculture du Canada assume certaines responsabilités en ce qui concerne les aspects de la production alimentaire intéressant la santé.

En avril 1974, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a publié un document de travail intitulé *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens*. Tout en soulignant le haut niveau de développement du présent système sanitaire, ce document fait ressortir la somme considérable de travail qu'il reste à faire pour protéger et améliorer la santé des Canadiens et pour prévenir les principales causes de morbidité et de mortalité du temps telles que le cancer des poumons, les maladies cardio-vasculaires, les accidents de la route, etc. Il insiste également sur les principaux facteurs qu'il est devenu important d'examiner à fond si l'on veut promouvoir la santé, à savoir les milieux sociaux et physiques dans lesquels l'homme évolue ainsi que le mode de vie de ce dernier. En janvier 1975, les ministres de la Santé des